

Comment s'engager dans les instances de la vie lycéenne ?

Avant mi-octobre

Dans ma classe

En tant que...
délégué de classe

Quelles missions ?

- > Représenter les élèves
- > Assister aux conseils de classe

- ✓ Durée : 1 an
- ✓ Scrutin à 2 tours
- ✓ 2 titulaires + 2 suppléants. La parité est encouragée.

En tant que...
éco-délégué de classe

Quelles missions ?

- > Engager son établissement pour préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique

- ✓ Durée : 1 an
- ✓ 1 titulaire

Avant mi-octobre

Au conseil de la vie lycéenne

En tant que...
représentant des lycéens

Le CVL...

- > est présidé par le chef d'établissement
- > comprend 20 membres, incluant 10 représentants des lycéens, dont 2 éco-délégués

Quelles missions ?

- > Formuler un avis et des propositions afin d'améliorer la vie lycéenne (activités culturelles et sportives, soutien scolaire, restauration, etc.)

- ✓ Durée : 2 ans
- ✓ Scrutin à 1 tour
- ✓ 10 titulaires + 10 suppléants* élus par tous les élèves du lycée. La parité est encouragée.

*renouvellement partiel chaque année.

Au conseil académique de la vie lycéenne

Fin novembre

En tant que...
représentant des lycéens

Le CAVL...

- > est présidé par le recteur d'académie
- > comprend 40 membres, incluant 20 représentants des lycéens, dont 2 éco-délégués

Quelles missions ?

- > Émettre des avis et des propositions afin d'améliorer la vie des lycéens

- ✓ Durée : 2 ans
- ✓ Scrutin à 1 tour
- ✓ 2 titulaires de sexe différent + 1 à 2 suppléant(s) de même sexe pour chaque titulaire. Parmi eux, au moins un candidat est inscrit en classe de seconde ou de niveau équivalent.

Mi-décembre

Au Conseil national de la vie lycéenne

En tant que...
représentant des lycéens élu au CAVL

Le CNVL...

- > est présidé par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- > comprend 64 membres, parmi lesquels 2 éco-délégués et 4 représentants des lycéens élus au Conseil supérieur de l'éducation

Quelles missions ?

- > Donner leur avis et faire des propositions sur les questions de vie scolaire
- > Échanger sur les grandes questions de la politique éducative

- ✓ Durée : 2 ans
- ✓ Scrutin à 2 tours
- ✓ 2 titulaires de sexe différent par académie + 1 suppléant de même sexe pour chaque titulaire

